

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON 24230 VELINES

DÉLIBÉRATION DE20-040

L'an deux mille vingt, le vingt-sept février, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire à Villefranche de Lonchat sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 17 février 2020

<u>Présents</u>: Patrice CAIGNARD, Ghislain PANTAROTTO, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Jean-Thierry LANSADE, Hélène DENOST, Christophe MARCETEAU, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Thierry HÉRITIER, Karine LEY, Éric REY, Thierry BOIDÉ, Bernard GOYER, Yveline TESSONNEAU, Jocelyne ARSIGNY, Jean-Éric VIGOUROUX, Didier FOURCAUD, Philippe FAYET, Lucette MOUTREUIL, Gilles TAVERSON

<u>Pouvoirs</u>: Michel FRICHOU par Thierry BOIDÉ, Sylvie CROSSOIR par Christian GALLOT, Jean-Luc FAVRETTO par Hélène DENOST, Annie MAIGRE par Karine LEY, Gérard BONNAMY par Jocelyne ARSIGNY, Gilbert DE MIRAS par Philippe FAYET, Magalie LEPLET par Gilles TAVERSON

Secrétaire: Jocelyne ARSIGNY

Membres en exercice: 31 Présents: 22 Votants: 29 Abstentions: 0 Contre: 0 Pour: 29

OBJET: VOTE DES TAUX DES TAXES ADDITIONNELLES 2020

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de maintenir les taux des taxes additionnelles pour l'année 2020 comme suit :

- Taxe d'habitation	7.09 %
- Taxe Foncière sur le Bâti	7.44 %
- Taxe foncière sur le Non Bâti	26.41 %
- Cotisation Foncière Entreprises	10.44 %
- Cotisation Foncière Entreprises de Zone	21.81 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les taux des taxes additionnelles pour 2020.

Le Président Thierry BOIDÉ

SOUS PREFECTURE DE BERGERAC Date de réception de l'AR: 02/03/2020 024-200034197-20200227-DE_2020_040-DE